

## Programme :

# HABILITATION ELECTRIQUE BR Photovoltaïque (Recyclage)

**Durée :** Session de 10.5 heures – 1.5 jours

**Nombre de participants :** 8 personnes

**Lieu :** Dans votre établissement en intra

**Lieu :** Dans notre établissement en Inter

**Tarif :** à partir de **1300€ HT/Session**

**Tarif :** **270€ HT/stagiaire**

## Pré requis :

- Maîtrise du français (Lu, écrit, parlé)
- Avoir des connaissances de base en électricité

## Public :

Cette formation s'adresse à tous collaborateurs électriciens chargés d'intervenir sur des installations photovoltaïques en BT pose ou maintenance.

**Être obligatoirement muni des EPI (tenue de travail, gants isolants, écran facial, chaussures de sécurité) pour la partie pratique.**

## Objectifs :

### Aptitudes visées :

- savoir identifier la réglementation en matière de sécurité
- savoir identifier les risques présentés par les installations et équipements BT d'une chaîne Photovoltaïque

### Compétences visées :

- appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux interventions générales effectuées sur des installations photovoltaïques

**Délai moyen d'accessibilité à la formation :** 1 mois

**Formateur :** Un formateur en habilitation électrique spécialisé dans les opérations selon la norme NFC 18-510

## Moyens et méthodes pédagogiques, modalités de suivi de l'exécution

- La formation est conduite dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et de supports pour cours (tableau, story-board).
- Des documents normalisés sont utilisés en support de mise en pratique de la norme NFC18-510.
- Des maquettes pédagogiques sont mises à dispositions pour les apports pratiques.
- Des équipements de protection individuel sont mis à disposition des participants (tapis, VAT, gant, écran facial, cadenas, macaron, etc...).
- Les apports théoriques sont étayés par des mises en pratique.
- La méthode participative est privilégiée pour permettre aux participants d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et partager leurs expériences propres

## Contenu pédagogique :

### Partie théorique :

- Évaluation des risques
- Les dangers de l'électricité
- Les appareillages en Basse Tension
- Les limites, zones et opérations liées
- Les équipements de protection (Individuels/collectifs)
- Les rôles et titres d'habilitations
- Procédure et déroulement des travaux hors tension
- Procédure et déroulement des interventions
- Les opérations spécifiques de manœuvres, mesurages, vérifications et essais
- La procédure en cas d'accident électrique
- La procédure en cas d'incendie électrique
- Le chargé d'intervention photovoltaïque : rôle et opérations

### Partie pratique :

- Travaux / manipulation sur des installations photovoltaïques

### Modalités d'évaluation :

- Un QCM sera réalisé pour valider la partie théorique.
- La partie pratique sera évaluée par le formateur lors de la mise en pratique sur la maquette pédagogique

### Administratif :

Questionnaire de positionnement - Evaluation à chaud et à froid - Feuilles de présence à signer,  
Délivrance d'une attestation individuelle de formation

### Conditions de réussite

Les apports théoriques et pratiques sont considérés comme acquis sous réserve :

- D'avoir suivi la formation sur les 21 heures consécutives,
- D'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMs formatifs et à l'épreuve sommative,
- D'avoir réussi les épreuves de mises en pratique.

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Prendre contact avec le centre de formation ALSA PREVENTION afin que nous puissions examiner la possibilité d'intégration et la mise en place de la formation (interprète, accès PMR, etc.)